

Mieux vieillir ensemble *un projet de ville pour tous*



Mieux vieillir ensemble, un projet de ville pour tous

Présentation du projet

Depuis 2009, la ville de Dijon a lancé une démarche spécifique en direction de sa population senior, en vue de mettre en place des politiques innovantes qui renforceraient ses actions traditionnelles d'assistance et d'activités à destination de ce public. Pour la ville de Dijon, l'objectif est de repenser sa politique *seniors* et ainsi de permettre à l'ensemble des citoyens de bénéficier des répercussions positives de ces évolutions, quel que soit leur âge ou leur situation sociale. Car c'est bien du mieux vivre ensemble dont il est question.

Initiée et portée par François Rebsamen, cette démarche est le fruit d'une réflexion du sénateur-maire de Dijon : la politique de l'âge et du vieillissement doit s'appréhender comme un défi majeur pour les politiques et les citoyens, au même titre que l'enjeu environnemental s'est imposé à la société il y a dix ans.

En effet, les perspectives démographiques laissent entrevoir des situations critiques pour la société si le vieillissement de la population n'est pas mieux pris en compte dans les politiques d'aujourd'hui.

Pourquoi cette démarche de la ville de Dijon ? Consciente du vieillissement global de la population, la ville de Dijon souhaite mieux comprendre les attentes des seniors afin de construire avec eux un projet de ville qui réponde à cette nouvelle donne démographique.

Le problème du financement des retraites, de l'activité des seniors, de la dépendance, des prestations de santé sont au cœur de cette prise de conscience d'abord financière face au poids démographique croissant de ce segment de population.

Les crises économique et écologique ont créé une nouvelle urgence de réflexion et mis à jour, de manière cruciale, la nécessité de penser de nouvelles formes de développement plus solidaires, s'appuyant sur tous les publics, en accompagnement de la seule logique marchande. La démarche de la ville de Dijon en direction des aînés devrait donc permettre d'impulser de nouveaux modes de fonctionnement « profitables » à l'ensemble de la population.

Cette transformation des mentalités prend désormais un caractère indispensable pour répondre aux enjeux sociétaux. Elle nécessitera des approches novatrices relevant du secteur public mais également du secteur privé et de la responsabilité individuelle des citoyens, au même titre que son ambition de devenir une référence écologique en France.

Dijon et le réseau ville amie des aînés

Au regard des préoccupations communes et dans une volonté de partage et de confrontation des expériences, La ville de Dijon a souhaité inscrire son action dans le cadre de la démarche de l'OMS « ville amie des aînés ».

L'engagement de la ville de Dijon dans le réseau ville amie des aînés a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal de Dijon, le 29 juin 2009. En cela, la municipalité s'engage dans un processus d'amélioration constante de la situation des aînés, ce qui passe par l'évaluation de ce qui leur rend la ville accueillante mais également par l'identification de sa capacité de progression.

La ville de Dijon souhaite autant que possible intégrer son agglomération dans cette démarche, et ce d'autant plus que certaines communes (Saint-Apollinaire, par exemple) de celle-ci ont déjà mis en place des projets de bégainage novateurs pour les seniors.

Dans le cadre de sa politique de jumelage et d'attractivité, elle souhaite également travailler avec les villes de Mayence et Reggio Emilia sur cette question afin de proposer à l'OMS une expérience française, italienne et allemande.

Mieux vieillir ensemble, un projet de ville pour tous

Plan d'actions

Le projet engagé par la ville de Dijon en direction des seniors est un projet global de politique de la ville et d'aménagement du territoire. En effet, l'enjeu de l'intégration des seniors dans un projet de ville pose la question du bien vivre ensemble. La ville de Dijon doit intégrer dans son développement l'accroissement du nombre de seniors dans la ville, lié à la fois au bouleversement démographique et à l'exode urbain de cette population, qui cherche à se rapprocher des services, des équipements et des activités proposés.

Au regard de ses compétences, la ville privilégie donc des actions directes en matière d'amélioration de la vie quotidienne au sens élargi.

Pour les autres domaines, la ville recherche des synergies avec les autres collectivités et acteurs locaux d'une part pour la prise en charge de la dépendance « médicalisée » (compétence première du Conseil général) et d'autre part pour la formation et de la recherche dans les métiers liés à l'assistance des aînés (compétence première du Conseil régional).

Avec le projet autour des villes - amies des aînés, ce qui a changé relève d'abord de la transformation des mentalités. En premier lieu, la ville a pris conscience de l'urgence de la situation et a décidé d'agir à son niveau pour apporter des réponses concrètes. En second lieu, elle a intégré les évolutions sociétales, notamment liées à la modification de la famille. En troisième lieu, elle a accepté de regarder les seniors sous un angle nouveau pour mieux les comprendre. Elle a décidé d'aller à leur écoute pour remonter leurs attentes et leurs besoins, qui ne sauraient se résumer au facteur âge, pour apporter des réponses adéquates à l'intégration de ces populations à la fois massives et éclectiques. Entre visions négatives et purement comptables du vieillissement et optimisme à tout crin, fondé sur des opportunités de création d'emploi et de recherche, les véritables profils des seniors restent encore à définir. C'est tout le sens de la phase qualitative d'écoute et de travail thématique que mène la ville pour améliorer la qualité de vie.

La ville de Dijon a intégré dans sa démarche et dans son fonctionnement les préalables définis par l'OMS (organisation mondiale de la santé) pour les villes amies des aînés :

1. elle reconnaît le large éventail des capacités et des ressources des personnes âgées.
2. elle prévoit les besoins et les préférences des personnes âgées et s'y adapte en faisant preuve de flexibilité.
3. elle respecte les décisions des personnes âgées et les modes de vie qu'elles choisissent.
4. elle protège les plus vulnérables.
5. elle facilite leur inclusion dans tous les domaines de la vie communautaire et leur contribution à celle-ci.

Pour la ville de Dijon, faire une vraie place aux personnes âgées implique d'améliorer la vie quotidienne de l'ensemble des Dijonnais, quel que soit leur âge ou leur situation sociale. Pour preuve, sur les 100 actions du programme proposé par François Rebsamen en 2008, 42 ont une incidence directe sur la vie quotidienne des seniors. Mais elles concernent, bien entendu, l'ensemble de la population de la ville en favorisant ce qui a trait au lien social d'une part et à l'enrichissement de la vie quotidienne d'autre part.

Le projet de tramway, qui sera mis en service en 2013, en est un exemple très concret. Plus qu'un simple mode de transport, le tramway sera un espace de vie et de rencontre. Convivial et confortable, il sera accessible aux personnes à mobilité réduite, avec des allées spacieuses bordées de sièges confortables, des petites tablettes pour poser un livre ou un

sac, des appui-debout... L'éclairage a également été pensé pour tous les publics ; doux et sécurisant, il passera d'un blanc chaud, à l'ouverture, à un cassis lumineux pour signaler le départ de la rame. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du tram, le réseau de bus va être modifié pour faciliter la desserte de nombreux quartiers et améliorer l'accessibilité des usagers. Il desservira notamment l'ensemble des grands équipements publics dijonnais.

La démarche de la ville de Dijon est conçue en 5 temps :

1. Diagnostic des actions de la ville en direction des seniors : ce bilan met en avant un panel d'actions multiples et pertinentes mais pointe également la nécessité pour la municipalité de faire évoluer ses domaines d'actions et d'élargir ses partenariats avec les acteurs locaux.

2. Réflexion avec les experts (démographes, sociologues, journalistes, spécialistes du monde des seniors, acteurs du monde des seniors, etc.) pour mieux appréhender le milieu des seniors et définir une méthodologie de consultation. L'approche de l'OMS associé à cette réflexion a facilité la réflexion et cadré le sens de la démarche pour la ville de Dijon grâce au processus de réflexion pour le programme mondial des villes amies des aînés. *Cette phase s'est déroulée entre janvier et juin 2009.*

3. Phase qualitative d'interrogation des seniors dijonnais. Les seniors dijonnais ont été interrogés sur leurs perceptions de la ville, leurs besoins et leurs attentes, à travers les thématiques suivantes :

- espaces extérieurs et édifices,
- transports publics,
- logement,
- respect et inclusion sociale,
- participation sociale,
- communication et information,
- participation communautaire et emploi,
- soutien communautaire,
- services de santé.

La phase qualitative a permis de réunir 3 focus groups et d'organiser huit entretiens individuels :

- un groupe d'actifs 55-60 ans, en couple, CSP - ;
- un groupe d'inactifs 55-65 ans, en couple, CSP + ;
- un groupe d'inactifs 65-75 ans vivant seuls, CSP moyenne ;
- les entretiens individuels ont concerné 4 seniors (2 autonomes à domicile et 2 dépendants en institution) et 4 accompagnants du milieu des seniors.

Les groupes ont été réunis à Dijon, sous l'égide de TNS Sofres entre octobre et novembre 2009. La restitution à la ville de Dijon a été transmise par TNS Sofres en décembre 2009.

4. Mise en place de groupes de travail thématiques. Après les phases de consultation des experts, de diagnostic qualitatif de la ville avec les seniors, la ville de Dijon entre dans la dernière étape de concertation : travail en commun avec les seniors pour déterminer le plan d'actions à mettre en œuvre. Trois groupes de travail devraient être mis en place en septembre 2010 (phase de recrutement juin – juillet 2010).

La ville a découpé son action selon des thématiques de travail avec la population :

- **Vivre dans la ville** : transports, logement, espaces extérieurs, activités/loisirs
- **Participer à la vie de la ville** : respect et inclusion sociale, participation sociale, communication et information,
- **Renforcer les services communautaires** : participation communautaire et emploi, soutien communautaire et services de santé.

5. Définition des engagements de la ville dans le cadre du projet de ville. Suite à l'ensemble des travaux décrits ci-dessus, la ville prend des premiers engagements à destination des seniors. Elle met en place des processus de mesure de ses évolutions/progrès. Elle en rend compte à l'ensemble de la population car les actions en faveur des aînés impacteront positivement l'ensemble de la population de la ville. *(novembre-décembre 2010).*

Mieux vieillir ensemble, un projet de ville pour tous

Indicateurs et suivi de projet

Selon le calendrier qu'elle s'est fixée, la ville entend définir un premier projet en octobre 2010, après les réunions des groupes de travail thématiques. Des premières mesures concrètes devraient être énoncées à ce moment, mais l'ensemble de la démarche a une dimension prospective. Il s'agira de fixer avec les habitants des priorités et des objectifs à atteindre à court, moyen ou long terme car, en effet, tout ne pourra pas être mis en œuvre en même temps, tant pour des questions de fonctionnement que pour des problématiques de financement.

Le maire de Dijon expliquera de manière claire, les engagements qu'il prendra et les actions qu'il ne souhaitera pas monter ; les services de la ville fixeront les calendriers de réalisations en fonction des contraintes et de la volonté politique. Les habitants seront informés de ces choix et de ces phasages pour les comprendre, les intégrer et les partager autant que possible.

La politique de la ville de Dijon en direction des seniors implique un maillage fin de la ville (quartier et iris) pour développer une politique de réseaux de proximité intergénérationnelle, qui sera la base du travail avec les seniors. Ce maillage impulsé et accompagné par la ville nécessitera une collaboration avec les autres institutions et avec le secteur associatif pour l'identification et la remontée de synergies.

En accord avec le programme OMS « ville amie des aînés » la ville de Dijon affirme sa volonté d'améliorer constamment sa politique au regard des aînés, et cela d'autant plus que les projections démographiques, communément acceptées par tous, déterminent, à des degrés divers, une massification du nombre de seniors, associée à une réduction de la pyramide des âges. Pour suivre ces évolutions et impulser des politiques basées sur la réalité des situations en cours ou à venir et sur les attentes des citoyens, la ville de Dijon entend se doter **d'un observatoire de l'âge**, qui permettra d'anticiper (prospective), d'innover (proposition) et de suivre les politiques qui seront décidées et menées par la ville (analyse et mesure).

L'observatoire de l'âge de la ville de Dijon permettra de définir des outils d'évaluation, validés dans les groupes de travail thématiques et intégrant les grilles d'évaluation de l'OMS. Le souci constant est bien la notion de progrès dans la réalisation des actions politiques décidées.

Après la qualification de projets à la fois réalisables et souhaitables en fonction des objectifs politiques, la ville s'engage pour leur réalisation. Les projets seront découpés en objectifs avec des phasages et des budgets. Les outils de mesure permettront, sous la responsabilité de l'observatoire de l'âge, de suivre les réalisations de chaque objectif.

L'avancée du travail et les résultats seront traités en toute transparence avec une communication régulière (semestrielle ou annuelle) des avancées à destination des partenaires (institutions, Etat, associations, médias), du réseau OMS villes amies des aînés et du grand public dijonnais.

Dans le cadre du réseau OMS, ces communications permettront la mutualisation des expériences avec les autres villes impliquées, ce qui permettra aussi de réactualiser les programmes en fonction de ce qui a été mené de similaire ailleurs. La ville de Dijon, grâce à sa politique de réseau de ville en France et à l'international (jumelage) espère également

pouvoir travailler avec ces villes pour les impliquer dans cette démarche. C'est particulièrement le cas pour la Région Rhénanie Palatinat (Allemagne) et Reggio Emilia (Italie)

Mieux vieillir ensemble, un projet de ville pour tous

Atouts et contraintes

L'atout principal de la ville de Dijon pour la mise en place de ce type de politique réside d'abord dans sa dimension. Ville moyenne, Dijon permet des expérimentations à échelle humaine et contrôlable. Le maintien d'une structure traditionnelle avec un centre-ville clairement déterminé et de neuf quartiers à forte identité sont des atouts incontestables d'une ville déjà reconnue pour sa douceur de vivre.

Dijon est également une ville qui évolue et se développe de manière importante. L'intérêt du projet est de permettre de maîtriser ce développement en l'accompagnant d'une forte préoccupation environnementale et d'un souci de solidarité entre les Dijonnais pour maintenir une qualité de vie pour tous.

La difficulté, bien identifiée et bien intégrée par les élus dijonnais, est d'éviter le prisme de la ville dédiée aux seniors. Si la ville se veut amie des aînés, elle n'en est pas moins amie des enfants et ne désintéresse pas, au contraire, du reste de la population. C'est bien l'image d'une douceur de vie attractive que la ville cherche à diffuser car son développement passera également par sa capacité à attirer et à maintenir des populations jeunes et actives pour créer une dimension intergénérationnelle et avoir les moyens de financer demain ses évolutions. Il s'agit bien d'éviter la « guerre des générations » en pensant une politique des seniors bénéfique à l'ensemble de la population et qui ne génère pas de sentiments d'exclusion parmi les autres tranches d'âge, particulièrement en cette période de crise économique et sociale.

L'obstacle principal auquel la ville doit faire face est un blocage lié à la vision des seniors dans la société française. Ils sont traditionnellement pensés au travers du prisme négatif de l'âge, alors même qu'aujourd'hui leurs situations à tous les niveaux sont extrêmement diverses et liées à des données tels que le niveau de CSP, l'état de santé et de sociabilisations. L'approche sémantique de l'âge est d'ailleurs révélatrice de cette situation car plus personne ne sait exactement comment nommer cette population des plus de 60 ans entre les termes de seniors, d'aînés, de personnes âgées, etc.

La ville travaille donc, à travers sa démarche pour mieux connaître les seniors, à imaginer des solutions différentes en fonction des besoins et des attentes de ces nouveaux seniors.

La seconde révolution « mentale » à laquelle la ville est confrontée réside dans la mise en place d'une structure de travail en réseau des différents, impliquant également les citoyens.

La ville de Dijon veut sortir de son modèle d'intervention traditionnel descendant (soit la ville prend en charge, soit le citoyen se « débrouille ») pour intégrer des réponses diverses et graduées en fonction des besoins des seniors. La mise en réseau de la structure de travail impliquera donc de revoir les méthodes de travail non seulement des acteurs municipaux mais également des autres, qu'il faudra convaincre d'avancer différemment.

La coproduction du programme avec les citoyens implique également des changements importants en matière de fonctionnement pour la ville puisqu'il s'agit bien d'aller à l'écoute des besoins pour imaginer avec la population les solutions à mettre en place. Le schéma : diagnostic, définition d'actions, propositions de services, gestion de la mise en œuvre doit intégrer à toutes ses étapes des citoyens pour optimiser les réponses qui seront apportées par la collectivité.

Mieux vieillir ensemble, un projet de ville pour tous

Budget prévisionnel

Aujourd'hui, le budget que la ville de Dijon consacre à ce projet est un budget de conception et de suivi du projet. Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à environ 150 000 € et comprend la stratégie et le suivi de projet, la phase diagnostic des actions de la ville, la phase de réunion des experts, l'analyse qualitative par TNS Sofres, la communication autour du projet et le partenariat média.

Le budget de fonctionnement et d'investissement consolidera des budgets programmés des différents services de la ville impactés par les réalisations : Direction des personnes âgées, Centre communal d'action social, bien sûr mais également les autres services de la ville auxquels on ajoutera des budgets participatifs des conseils de quartier. La philosophie de la ville est basée sur un redéploiement et une optimisation des crédits avec une utilisation de budgets déjà inscrits.

Notons d'ailleurs que sur les 100 mesures de l'action municipale du mandat, 42 sont directement adaptables au projet d'amélioration de la qualité de ville des seniors dijonnais.

Dans un 2^{ème} temps, à partir de 2012, la ville pourra rechercher des partenariats avec les autres collectivités et avec le secteur privé.

Actuellement et à titre indicatif, l'investissement financier annuel de la ville de Dijon pour ses principales actions en direction des seniors représente :

1 – Les services	1 913 500 €
- Guide des seniors	
- Lieu d'accueil et d'écoute	
- Lieu dédié aux séniors l'Escale d'Alembert	
- Service de tutelle gériatrique	
- Service d'entretien du linge à domicile	
- Service social gériatrique	
- Prestation de repas livré à domicile	
- Centre d'accueil de jours <i>Les Marronniers</i>	
- Dénéigement	
- Plan canicule	
- PRAPAD	
2 – Les loisirs	539 800 €
- Animation sur les thèmes de la Culture	
- Animation sur les thèmes du Sport et de la Santé	
- Dynamique des centres sociaux permettant aux Personnes Agées d'être habitants à part entière de leurs quartiers	
- Programme d'animation pour les Personnes Agées	
- Valorisation des places de spectacles offertes aux Personnes Agées	
3 – L'environnement	3 700 000 €
- L'hébergement en établissement et investissement EHPAD Pierre Laroque	

4 – La participation sociale, la solidarité et l'intergénérationnel

542 500 €

- Canard'âges, un journal pour l'expression des Personnes Agées
- Forum emploi des séniors
- Semaine bleue (journal cmje-résidences)
- Bénévolat et chartes
- Pôle Handicap
- Conseils de quartier
- Radio campus, une émission avec les séniors pour les jeunes